



Le Petit Tramoyen

Février 2019



Bulletin Municipal d'Informations

EDITO

Chères Lectrices et Chers Lecteurs,

Voici la première édition de l'année 2019. Deux mois viennent juste de passer et déjà une richesse d'informations, d'actions, de projets et de dates sont à noter dans vos agendas.

Assurément Tramoyes ne s'est pas endormie. Nous le constatons chaque jour. Et c'est tant mieux ! DE l'incontournable point sur les Finances, AUX actions pour la vie scolaire, l'urbanisme, la voirie et la sécurité, SANS oublier le dynamisme de la participation citoyenne déployée par les différents Groupes de Travail.

Notre société mérite que chacun soit acteur de ce que sera demain, nous en sommes persuadés, que ce soit sur notre territoire bien sûr, mais également au-delà de celui-ci.

Le Grand Débat National (GDN) est, pour les citoyens qui le désirent, l'occasion de participer et de s'exprimer sur les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain. C'est pour cette raison que la municipalité a souhaité porter les attentes et actions de celles et ceux qui s'inscrivaient dans cette consultation nationale. Ainsi, après avoir mis à disposition de tous un « cahier de doléances », Tramoyes a accueilli une réunion dans le cadre du GDN ; vous en retrouverez la synthèse en page 12.

**Enfin, merci à toutes et tous pour vos retours encourageants sur nos actions, pour vos participations
Et bonne lecture !**

Brigitte FILLION
Première adjointe

Sommaire

Au cœur de l'action municipale	page 2
Participation citoyenne et groupes de travail en action	page 6
Ce qui s'est passé récemment	page 7
Informations générales	page 8
L'Agenda	page 10
Autour de nous	page 11
Actualités et nouveaux Enjeux de notre Territoire	page 12

AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Administration Générale

Responsable : Brigitte FILLION

Point finances : suivi des dépenses et recettes & préparation du budget 2019

La situation prévisionnelle 2018, arrêtée au 4 février 2019 et présentée au conseil municipal du 6 février, concrétise les actions menées.



Comme indiqué dans le bulletin municipal 2018, il est de notre responsabilité d'élus de veiller à l'adéquation des projets, du budget, mais également à ne pas alourdir la charge fiscale des citoyens.

C'est dans ce sens que nous travaillons le budget 2019.

Prochain rendez-vous d'importance pour les Finances : le conseil municipal du 3 avril prochain au cours duquel sera voté le budget 2019 et ses investissements, ainsi que le compte administratif 2018 de la commune.

Nous avons repris en main nos finances en 2018, nous devons, pour 2019, agir avec la vigilance et la prudence nécessaires à la réalisation de nos projets.

COMMUNE	Résultat 2017	Résultat Prévisionnel 2018
fonctionnement	144 037 €	289 408 €
investissements	213 761 €	174 012 €
TOTAL COMMUNE	357 798 €	463 420 €
Observations	Dont produits exceptionnels : * 201 KE La Poste * 90 KE Prêt sur 15 ans	Dont économies et amélioration de charges: • 76 KE économies • 58,5 KE de charges générales rembt salaires, doublons de paiements

Dotation Communautaire de Solidarité : l'intercommunalité joue le jeu de la solidarité

Par délibération du 16 décembre 2015, l'assemblée de la CCMP a approuvé le pacte financier 2016/2020 entre l'intercommunalité et ses communes membres, et a adopté les modalités de répartition de la dotation de solidarité 2018. Ainsi, la commune de Tramoyes a reçu 113 163,98 € au titre de cette DCS pour l'année 2018.

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total DSC	
Miribel	139 271,36	55 591,99	59 644,19	254 507,55	27,36%
St Maurice	88 183,82	50 228,78	44 691,51	183 104,12	19,69%
Beynost	76 334,15	39 992,47	44 944,69	161 271,31	17,34%
Neyron	58 317,00	42 254,42	14 100,91	114 672,33	12,33%
Tramoyes	52 487,22	57 308,44	3 368,32	113 163,98	12,17%
Thil	45 406,44	54 623,90	3 371,14	103 401,49	11,12%
TOTAL	460 000,00	300 000,00	170 120,76	930 120,76	100,00%

Règlement des achats dans notre commune

Pour que les services municipaux puissent fonctionner, pour que le patrimoine puisse être entretenu, pour que les services puissent être délivrés aux habitants, la municipalité est amenée à réaliser des achats de toute sorte: fournitures, produits d'entretien, travaux, contrats de maintenance, services, nourritures, études

Pour ces actes d'achat, toutes les collectivités doivent respecter l'ordonnance de juillet 2015 qui définit les règles de la commande publique.

Mais, en-dessous de certains seuils, les collectivités sont libres de définir leur politique d'achat.

Dans une plus grande transparence et afin de tendre vers le meilleur achat, le conseil municipal a souhaité poser certaines règles qui devront être suivies pour une commande maîtrisée sur la commune.

Nos achats sont principalement en-deçà de 25 000 €. Pour ceux-ci nous avons défini deux règles :

- De 0 à 4 000 €, consultation de deux sociétés au minimum.
- De 4 000 € à 25 000 €, réception de trois devis minimum, analyse des offres et choix du prestataire par la commission spécialisée compétente (technique, jeunesse, communication...).

Le prix ne sera pas le seul critère de sélection, la valeur technique de l'offre (délai de réalisation, matériaux proposés) sera également analysée.

Au-delà de 25 000 €, l'ordonnance nous impose une publicité dans un journal d'annonces légales. Les offres reçues seront analysées par la commission compétente et seront présentées à la commission d'appel d'offres pour le meilleur choix au regard des critères techniques et de prix.

Ces quelques règles permettront à la municipalité d'avoir des choix raisonnés dans ses achats et obligeront de bien définir au préalable le besoin et le cahier des charges.

Bâtiments et Urbanisme

Responsable : André GOY

Bilan des permis de construire sur la période 2014 à 2018

Le chiffre à retenir : 72

72 maisons individuelles ont fait l'objet d'un dépôt de permis de construire sur notre commune sur les cinq dernières années.

ANNEE	Nombre de dépôts de Permis de Construire	Nombre de Permis de Construire annulé ou refusé	TYPE DE CONSTRUCTION POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES			
			MAISONS INDIVIDUELLES *	LOGEMENTS COLLECTIFS	LOGEMENTS MEDICALISES	AUTRES CONSTRUCTIONS
2014	13	3	11			
2015	17	1	13			
2016	27	2	20	10 (Clos Melline, 2 Bâtiments pour 10 logements)	42 (Foyer d'Accueil Médicalisé « Les passerelles de la Dombes » - 42 résidents)	Bâtiments d'élevages (3)
2017	19	1	13			
2018 provi-soire	19	6 (provisoires)	15			
TOTAL	95	13	72	10	42	

Groupe de travail "cœur de village"

Le troisième atelier s'est déroulé le 31 janvier 2019 à 20 heures aux Passerelles de la Dombes (foyer d'accueil médicalisé) en présence d'une quarantaine de personnes : des habitants de Tramoyes ayant participé au groupe de travail, des élus municipaux et deux architectes du CAUE qui ont présenté une restitution de l'ensemble des travaux.

Il en ressort des intentions partagées :

- Un centre bourg élargi avec une emprise de l'espace public sur une partie sud de la départementale et à l'ouest, à proximité de l'école
- Un maillage par des cheminements doux existants ou à créer et un aménagement de cheminements continus et sécurisés le long des chaussées existantes
- Des plantations d'arbres d'alignement sur l'axe Est – Ouest avec un renforcement de l'existant
- Des tendances se dégagent : une place centrale principalement minérale et des espaces verts principalement au sud.

Grâce à la richesse de point de vue des habitants, le cabinet CAUE a dégagé trois scénarii possibles d'emplacement pour une aire de jeux enfants, un city stade et un local pour les associations.

Après un vote des participants, il apparaît qu'aucun scénario ne se dégage. Mais les échanges permettent d'avancer et de mettre en avant des idées fortes d'aménagement.

Partage des différents groupes de travail pour le positionnement des équipements

Le mercredi 13/02/2019, à 20 heures à la Salle des Fêtes, se sont réunis les participants aux quatre groupes de travail : « city stade », « Aire de jeux », « Kfé solidaire » et « cœur de village ».

Un porte-parole de chaque groupe de travail a résumé la problématique, le déroulement des ateliers/réunions, les conclusions/propositions apportées.

Là encore, les échanges furent riches et nourris. Chacun apportant les arguments positifs et négatifs sur les propositions faites par les architectes du CAUE.

L'objectif de ce débat était :

- Pour les élus, de bénéficier d'un avis éclairé et collectif émanant des habitants eux-mêmes sur les thématiques qui n'ont pas fait l'unanimité.
- Pour les habitants, se confronter à d'autres points de vue et participer à la prise de décision.

À l'issue de cette soirée, une tendance s'est dégagée et d'ores et déjà nous pouvons dire que les participants aux ateliers auront été une aide précieuse dans le choix final.

Nous vous donnons rendez-vous pour une réunion publique, le mercredi 27 mars à 20 heures à la salle des fêtes, pour la présentation d'un scénario finalisé de notre « cœur de village ».

Actions Scolaires, Sociales, Solidaires et Culturelles

Responsable : Chantal OLIVIER

Périscolaire :

La Délégation de Service Public (DSP) arrive à échéance fin août 2019, ce qui nécessite de lancer une nouvelle DSP pour la rentrée 2019-2020.

Suite aux retours de l'enquête réalisée fin décembre, le comité Jeunesse et Petite Enfance a validé une nouvelle consultation à périmètre identique, c'est-à-dire : accueil le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 50, le mercredi et pendant les vacances scolaires de 8 heures à 18 h 30.

Ce service est utilisé par 57 familles et 87 enfants, ce qui représente un service très important pour notre commune.

Notre prestataire Alfa3a a augmenté la demande de subvention de la commune de 24% par rapport au budget 2018. Alfa3a justifie sa demande par l'augmentation de ses frais de gestion et de sa masse salariale suite à l'arrêt des contrats aidés en particulier.

Pour information, le budget 2018 prévoyait une subvention de 48 000 €. Dès juillet 2018, Alfa3a demandait une très forte augmentation qui a été négociée exceptionnellement par l'équipe municipale à 5 000 € portant le budget à 53 000 €. Pour 2019, Alfa3a relève sa demande de subvention à 59 500 €.

Pour pérenniser le service, le conseil municipal du 6 février 2019 a voté, à l'unanimité, une augmentation de 20 cts par heure à la rentrée des vacances d'hiver, conformément aux règles établies par les membres du Comité Jeunesse et Petite Enfance : une augmentation identique pour toutes les familles, une participation au financement prise en charge à 60% par la famille et 40% par la commune.

Cette augmentation porte la subvention de la commune à 55 000 € (hors avantages en nature fournis par la municipalité : local, eau, électricité, chauffage). Pour les familles, les tarifs sont en hausse de 8 à 10% selon le quotient familial (à noter que les QF1 sont aidés par la CAF).

CCAS :

Le CCAS a maintenu son repas annuel pour les retraités de la commune. Les plus de 73 ans ont eu le choix soit ils se retrouvaient dans la salle des fêtes autour d'un repas copieux animé par Patricia Morgane, qui a su créer une ambiance chaleureuse et conviviale. Soit leur était apporté un panier à domicile par les membres du CCAS. Ceux qui le souhaitaient pouvaient soutenir cette action en faisant directement un don le jour du repas et ce sont 435 € qui ont été récoltés pour les actions du CCAS.

En effet, nous n'oublions pas que le CCAS n'est pas uniquement l'organisateur du repas pour nos aînés, mais aussi une source d'aides financières ou des prestations de service qui peuvent être accordées aux habitants de Tramoyes en difficulté. Les membres du CCAS mettent en place un réseau d'aidants pour que chaque habitant se sente soutenu sur notre commune quels que soient les accidents ou événements de la vie.

N'hésitez pas à faire connaître vos difficultés pour trouver ensemble une solution : le plus tôt c'est le mieux et la confidentialité est assurée.

Enquête garde d'enfants

Une enquête a été lancée en décembre auprès de tous les habitants de Tramoyes pour identifier les besoins de garde pour les enfants non scolarisés (enfants de moins de 3 ans).

Il s'avère que nous avons eu très peu de retours : uniquement 8 questionnaires retournés sans mention particulière de difficulté à trouver un mode de garde (seulement 2 familles ont exprimé une difficulté).

En parallèle, nous avons analysé les chiffres de la CAF et du département pour faire un diagnostic complet qui montre que Tramoyes a actuellement une couverture de garde supérieure à 90% avec les assistantes maternelles, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'urgence à trouver des solutions complémentaires.

Toutefois, il faut être vigilant, favoriser l'installation de nouvelles assistantes maternelles et/ou d'autres modes de garde, ainsi qu'assurer le suivi régulier des familles nouvellement arrivées sur la commune.

Ce dossier sera suivi par le comité Jeunesse et Petite Enfance.

Voirie et Sécurité

Responsable : Jean-Luc DESVIGNES

Nettoyage de printemps & Lutte contre les dépôts sauvages

Après le succès de l'an dernier, nous renouvelons l'opération Nettoyage de printemps de notre commune pour la rendre plus propre et encore plus belle (*).

Grands et Petits, rendez-vous le dimanche 7 AVRIL à 9 heures sur le parking de la mairie

Vous munir de gants et de gilets fluo. Les sacs-poubelle seront fournis.

Une collation vous sera offerte en fin de matinée.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à cette action partagée.

(*) car certains comportements incivils ou négligents détériorent notre cadre de vie.

Les défibrillateurs installés

Au cours de la dernière semaine de 2018, deux nouveaux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) ont été installés sur la commune, ils sont en état de fonctionnement.

Ils sont tous les deux installés en extérieur pour être accessibles à tous, 24h/24 et

: le premier à la mairie et le second à la salle des fêtes. Nous avons le projet que 100% des Tramoyens soient formés aux gestes des premiers secours.



7j/7

Fourrière automobile intercommunale / instauration d'un service public de mise en fourrière /convention de prestation et tarification.

Depuis une délibération en date du 11/07/20108, la CCMP a confirmé le maintien de la compétence communautaire « fourrière automobile » inscrite comme compétence optionnelle dans les statuts communautaires affirmant ainsi une volonté politique de proposer à court terme un service opérationnel aux communes.

Un service public local de mise en fourrière automobile sur la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau via un prestataire de service, a donc été voté à l'unanimité par la CCMP qui a signé une convention d'enlèvement et de gardiennage avec la Sarl WARNING ASSISTANCE – SV située à Rillieux-la-Pape. Ce prestataire est en mesure d'intervenir sur l'ensemble du territoire.

Une grille de tarifs a été adoptée par l'assemblée : l'enlèvement d'une voiture particulière coûtera 116,81 €, sa garde 6,19 € par jour, pour un cyclomoteur les prix seront respectivement de 45,70 € et 3 €.

Ce sont les communes qui demandent la mise en en fourrière, mais ce sera la CCMP qui assurera l'ensemble des engagements comptables liés au service. La CCMP prend en charge le coût pour les véhicules qui ne seraient pas récupérés par leur propriétaire.

Nos amis les chiens : des errances et déjections

Il y a nécessité à trouver une communication positive et incitative car nous connaissons des dérapages depuis l'été dernier.

Les déjections de vos animaux de compagnie qui restent sur tout ou partie de la voie publique communale : les trottoirs, les parkings, les espaces verts... c'est sale !

... et pas bio du tout ! Ces crottes ne sont, en effet, pas de très bons engrais, car leur forte teneur en azote peut faire mourir les plantes.

De plus, elles contiennent des germes et des parasites nocifs pour l'homme. Alors STOP aux déchets canins !

➤ Salubrité publique | DES CROTTES PARTOUT PAS BIO DU TOUT !

La solution > un geste simple et facile

- partir en balade avec un sac pour ramasser, bien le fermer et jeter le tout dans les poubelles de la commune ou chez vous.
- ▶ Des distributeurs de sacs biodégradables gratuits, également disponibles en mairie, vont être installés prochainement.

En revanche, ne croyez pas que les déjections vont se ramasser toutes seules.

Déjection abandonnée = propriétaire sanctionné d'une amende de 35 € minimum !

La propreté dans notre village est l'affaire de chacun, alors ayez le réflexe du « p'tit sac » pour préserver notre cadre de vie ou alors le bouchon en liège, mais cela nécessite plus de dextérité encore !



➤ Chiens errants

Au regard, de la recrudescence des chiens errants dans notre village, il est important de rappeler qu'il est strictement interdit de laisser circuler les chiens sans qu'ils soient tenus en laisse et placés sous la surveillance immédiate de leur propriétaire ou gardien.

La divagation d'animaux errants peut présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes. En effet, trop souvent, des chiens échappent à la vigilance des propriétaires et se retrouvent errant seuls sur la voie publique. Ces divagations, si elles sont répréhensibles, peuvent surtout être lourdes de conséquences puisqu'elles sont susceptibles d'entraîner un accident de la circulation ou des morsures.

Ainsi, il est particulièrement important que chaque propriétaire apporte une attention toute particulière au respect de l'interdiction de laisser divaguer son ou ses chiens.

Conformément à l'Arrêté municipal 32-2013, consultable en mairie ou sur le site tramoyes.fr rubrique La municipalité > Les comptes-rendus et arrêtés > Les arrêtés...

Assainissement Responsable : Valérie NOIRAY

Naissance d'un nouveau Syndicat eau potable

Le nouveau Syndicat d'Eau Potable (SEP) Bresse Dombes Saône a vu le jour début 2019. Il est le fruit de la fusion de 4 syndicats du département dont le nôtre (Dombes Saône), Renon Chalaronne, Renon Veyle et Veyle Chalaronne. Une concertation avait été engagée dès 2015 suite à la parution de la Loi NOTRE.

Le nouveau syndicat ainsi constitué regroupera 56 communes, 35 000 abonnés, soit environ 73 000 habitants sur 5 intercommunalités. La production d'eau potable sera assurée par 8 sites et 2 usines de traitement de l'eau, distribuée à travers 1 512 km de réseau de distribution, 16 réservoirs pour une consommation annuelle totale de 10 600 000 m³.

PARTICIPATION CITOYENNE ET GROUPE DE TRAVAIL EN ACTION

Kfé solidaire

Dans le contexte du changement de l'équipe municipale, certains habitants ont exprimé le besoin d'avoir un espace de rencontres jusqu'à présent inexistant en dehors de l'école, la salle des fêtes et l'épicerie.

La nouvelle équipe a proposé de réunir les habitants de Tramoyes qui souhaitaient s'investir sur le sujet.

Plusieurs rencontres ont suivi avec pour objectifs de recueillir les idées et attentes de chacun.

Les idées retenues :

- A l'unanimité, un lieu au centre du village, avec une terrasse couverte.
- Avoir un lieu de rencontre assez grand, mais surtout accueillant (version cocooning à grands renforts de canapés, coussins, livres pour une ambiance chaleureuse) où l'on se sent bien, le vendredi soir à la sortie de l'école, ouvert aux habitants de Tramoyes, toutes générations confondues.
- Un lieu convivial, un espace chaleureux où boire un verre, un lieu de partages.
- Un lieu privilégiant les échanges et l'entraide. Différentes actions, activités, animations pourront avoir lieu dans le Kfé en fonction des besoins et des initiatives.

La mairie s'est effacée laissant un groupe de bénévoles actifs se structurer petit à petit pour construire le projet du Kfé solidaire :

- Avoir un lieu permettant la rencontre intergénérationnelle.
- Etre un lieu de proximité convivial ouvert aux habitants de Tramoyes.
- Créer du lien, de la cohésion sociale entre les habitants.
- Favoriser la participation des habitants.

A ce jour, le statut reste à définir. Nous étudions la forme juridique la plus adaptée au Kfé.

De la même façon le nom sera choisi définitivement : Kfé solidaire, espace de vie social...

Le chantier prioritaire est celui de l'emplacement du futur Kfé au centre du village.

En attendant et pour garder la dynamique, le Kfé solidaire organise des animations avec l'aide très appréciée de l'association des « Familles de Tramoyes ». Les bénéficiaires de ces événements serviront au fonctionnement du Kfé.

Nos animations :

- Vendredi 14 décembre 2018 - salle des fêtes Soirée Huitres
Premier succès avec une participation forte de plus de 200 personnes.
- Prochainement : Vendredi 15 mars 2019 salle des fêtes soirée saint-Patrick.

CE QUI S'EST PASSE RECEMMENT

Téléthon & collecte de jouets

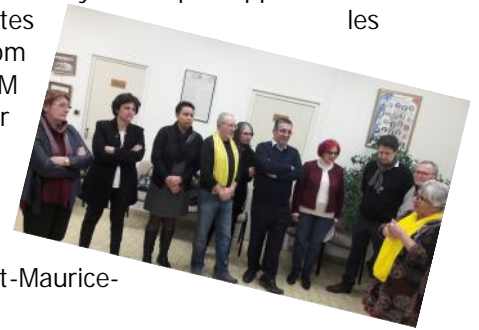
L'équipe « Vivre Ensemble » a accepté d'aménager la journée du 7 décembre avec deux actions solidaires : Téléthon et la collecte de jouets.



Le vendredi 7 décembre à midi, toutes les écoles de la CCMP ont fait un lâcher de ballons. C'est avec le sourire et le soleil que tous les enfants ont lancés les ballons dans la cour de notre groupe scolaire avec la participation des résidents des Passerelles de la Dombes. Grâce aux dons dans l'urne, vente de tombola, recette buvette, participation de notre pizzaiolo, Tramoyes a pu apporter sa contribution, et c'est ainsi que toutes communes de la CCMP, sous le nom

les « 6 à l'Unithon », ont pu remettre un chèque de 17 865 euros à l'AFM Téléthon. Ce chèque a été remis à la présidente départementale le mardi 5 février à la mairie de Tramoyes pour marquer notre première participation avec la CCMP. De même, de nombreux enfants ont apporté des jouets pour les enfants qui n'ont pas la chance d'en avoir. Ces jouets ont été portés à la nouvelle boutique « vestiboutique » de la Croix-Rouge française qui a ouvert ses portes le SAMEDI 15 DECEMBRE, dans le quartier « Les Folliets » au RDC du bâtiment le Mistral à St-Maurice-de-Beynost.

Dans cette boutique, Les jouets n'étaient pas prévus au départ, mais compte-tenu de la date, Mme Nasri, présidente de l'unité locale, les a acceptés pour élargir l'offre de Noël.



Vœux de la municipalité et les mises à l'honneur



Le samedi 13 Janvier 2019, devant des habitants venus nombreux, en présence des Conseillers Départementaux, du Président de la CCMP, et des Maires de communes voisines, du Conseil municipal largement représenté, du personnel municipal et des représentants locaux, le Maire a présenté ses vœux pour la nouvelle année. Il a rappelé qu'il nous faut



œuvrer ensemble, innover, se mobiliser, pour trouver des solutions locales pour Tramoyes afin de « réveiller celle belle endormie ».

Un bilan très dense des actions de 2018 a été présenté ainsi que les riches perspectives pour 2019 en terme d'urbanisme, de petite enfance et périscolaire, pour l'école, le «Vivre ensemble », la sécurisation des voiries, l'organisation municipale et les projets intercommunaux.

Ce moment de partage convivial, a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur les sportifs, les animateurs de la vie locale et les artistes en devenir : Eliane Sombardier, Didier Derossis, Kevin Ozgoz, Elora Gounin, Jean Vaudan et Pierre Couderc.

Une reconnaissance méritée pour un beau panel de talents de notre village. Les vœux se sont poursuivis autour du pot de l'amitié enrichi de produits locaux.



Repas des chasseurs

Ambiance conviviale et chaleureuse pour le traditionnel repas des chasseurs qui s'est tenu le 3 février dernier à la salle des fêtes. Et un moment d'émotion lors de la passation du flambeau de la présidence assurée depuis trente ans par Maurice Geoffray ; présidence qui sera prochainement en mains de Jérôme Clari.



Au centre : Maurice Geoffray
et Monique son épouse
A gauche : Jérôme Clari
A droite : Claude Gonin



INFORMATIONS GENERALES

Jardin potager partagé : 2^e édition

Cultivons notre graine... de citoyen solidaire !



Le printemps 2018 avait vu naître un potager partagé et partageable à l'initiative de quelques citoyens volontaires avec le soutien du comité Embellissement et Fleurissement.

Le but pour le printemps 2019 est de dynamiser cet élan...

... Venez prendre soin du jardin avec nous ! On plante, on arrose, on désherbe, on récolte... on partage, et on cuisine...

... Prenez part à la conception de plantations surélevées pour ménager les aînés,

... Collaborez à développer et créer des supports ludiques et pédagogiques à destination des petits et des grands pour le respect et la découverte des espaces partagés,

... Et puis chemin faisant, laissez parler votre imagination et votre cœur...



Appel aux dons de graines et semis pour le potager solidaire (légumes, fruits, fleurs comestibles). **D'avance merci pour votre générosité.**

Au-delà de cet appel aux dons de graines et semis, nous pourrions imaginer ensemble pour 2019, un **TROC'PLANTES DE PRINTEMPS** début mai par exemple. Mais qu'est-ce qu'un troc de plantes me direz-vous ? Un troc de plantes serait un moment de grande convivialité où les jardiniers amateurs ou débutants pourraient s'échanger des plantes, des semis, des boutures, des graines... mais aussi des transmissions de savoir-faire, d'astuces... de quoi repartir avec des plantes, mais aussi avec des idées, des conseils pour réinventer votre jardin. Qu'en pensez-vous ?

[Savoir+ : Mairie 04 72 26 20 50 Jean-Luc Desvignes](mailto:Jean-Luc.Desvignes@mairie-tramoyes.fr)

Semons des graines de bienveillance et cultivons la générosité, Soyons acteurs du changement positif !

TRAMOYES : 1 674 habitants à fin 2016

Le recensement permet :

- o à l'Etat de définir des politiques publiques et d'établir sa contribution au budget de chaque commune,
- o aux communes de décider des services et équipements collectifs et de définir le nombre d'élus au conseil municipal,
- o aux entreprises d'ouvrir de nouveaux commerces et de construire de nouveaux logements.

Les données démographiques de notre commun disponibles sur le site de l'INSEE :

<https://www.data.gouv.fr/fr/territoires/commune/01424@1942-01-01/Tramoyes>

La population totale est la somme de la population municipale (personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire) et de la population comptée à part (principalement les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études).

TRAMOYES	2008	2013	2016
Population municipale	1 641	1 657	1 674
Population comptée à part	33	46	44
Population totale	1 674	1 703	1 718

D'autres informations sur le site du gouvernement : <http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/mobile.php#>

Les inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai. Trois façons de s'inscrire :

- Inscription en ligne en utilisant le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée d'un Justificatif de domicile et d'un Justificatif d'identité
- Inscription sur place en fournissant un Justificatif d'identité, un Justificatif de domicile et le Formulaire Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)
- Inscription par courrier en envoyant le Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription, la photocopie d'un justificatif d'identité et la photocopie d'un justificatif de domicile

La lutte contre les cambriolages est l'affaire de tous

La commune a été la cible de plusieurs cambriolages durant les derniers mois, la vigilance est donc de mise. Pour mieux protéger son domicile, il faut penser à la règle des 3 S (Sécuriser, Surveiller, Signaler)

Sécuriser : ne pas laisser entrer chez soi des inconnus, éviter les signes révélant son absence, vérifier la qualité des personnes se présentant comme agents de l'Etat (carte professionnelle).

Surveiller : demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence, signaler ses dates d'absence prolongée.

Signaler : en composant le 17, les véhicules et/ou

individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation). Enfin, en cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous signaler à la gendarmerie, mais également à notre Policier municipal.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Centre de supervision urbain : vers une police communautaire ?

Un centre de supervision urbain (CSU), une salle équipée d'écrans affichant en direct les images filmées par des caméras de vidéosurveillance a vu le jour en janvier, après des travaux commencés en septembre. L'investissement est chiffré à 523 561 euros, et a nécessité des recrutements de personnel (2 agents présents depuis le 7 janvier 2019). Des liaisons radio entre polices municipales et gendarmerie sont prévues. « Nos agents de surveillance ne pouvant toutefois verbaliser, la question d'une police intercommunale se posera rapidement si l'on souhaite poursuivre la rationalisation de l'action publique », soulignait Pascal Protière, Président de la CCMP. C'est un nouveau service pour la sécurité du territoire. Aujourd'hui rattachée administrativement à la brigade de Villars-les-Dombes, Tramoyes négocie avec la gendarmerie afin que notre commune soit intégrée à la brigade de Miribel et ainsi rendre cohérent le dispositif sur toute la CCMP.

L'association « le cinoche du vendredi @ Tramoyes » : une assemblée générale décisive

L'association est présente sur la commune, depuis 2007. Elle propose des films récents tous les derniers vendredis du mois. Soit huit séances par an.

Les meilleures années, l'association a eu enregistré jusqu'à soixante entrées par séance en moyenne.

Depuis la rénovation de la salle des fêtes, et malgré un investissement matériel : écran rétractable électrique et subvention communale à l'association pour le passage au numérique, la fréquentation s'est détériorée fortement pour arriver à l'année 2017/2018 avec 40 entrées au total pour 5 séances.

L'association ne comptant plus que 3 bénévoles qui s'essouffent, nous avons besoin de personnes motivées pour ne pas dissoudre l'association, à moins que cette activité n'intéresse plus personne sur la commune.

Pour ne pas en arriver là, une assemblée générale aura lieu le 22 mars 2019 à 19 heures à la salle des fêtes. Un rappel sera fait sur le tableau lumineux.

Ceci est la dernière chance de continuer à avoir des séances de cinéma à Tramoyes, faute de personnes motivées, l'association sera dans l'obligation de se dissoudre. Merci de votre mobilisation.

PROJET HUMANITAIRE : Shanti-er Solidaire

Comme neuf de ses camarades de l'INSA Strasbourg, Elora GOUNIN s'est engagée dans un voyage humanitaire en partance pour l'Inde avec l'association « Enfants de Shanti ».

Le but de leur voyage ? Venir en aide aux enfants de la ville (aides aux devoirs, cours de couture...), mais également réaliser un projet de construction (salle de classe ou pompe à eau).

Pour réaliser leur projet, ils ont besoins de dons financiers et matériels. Si vous souhaitez en savoir plus et/ou faire un don, n'hésitez pas à aller

- Sur leur site Internet :



<https://shanti-solidairei.wixsite.com/website>

- Sur leur cagnotte Leetchi : <https://www.leetchi.com/c/shanti-er-solidaire-inde>

Toutes formes de sponsoring est également la bienvenue.

Pour information, une action de récolte de matériel sera menée à l'école dans les semaines à venir.




L'AGENDA

Quand ?	Quoi ?	Où ?
8 mars 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
15 mars 18 H 30	Soirée irlandaise à l'occasion de la saint Patrick Deuxième café solidaire	A la salle des fêtes
16 mars 19 H 30	Repas dansant du SCPA (football club)	Salle des fêtes
16 et 17 mars	Salon des vins et de l'artisanat	Salle de l'Allegro - Miribel
22 mars 19 H	Assemblée Générale du Cinoche@Tramoyes	Salle des fêtes - salle n°1
22 mars 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
24 mars 12 H	Repas paroissial	Salle des fêtes
27 mars 20 H	Réunion publique de la municipalité « Cœur Village »	Salle des fêtes
5 avril 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
7 avril 9 H	Nettoyage de printemps	RDV devant la mairie
12 avril 20 H	Club de lecture Organisé par AGI'T	Petite salle de la salle des fêtes
13 avril 10 H	Session informatique par AGI'T	Salle des fêtes - salle n°1
19 avril 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
26 avril	Vernissage de l'exposition de peinture de « Sport et Culture »	Petites salles de la salle des fêtes
27 et 28 avril	Exposition de peinture de « Sport et Culture »	Petites salles de la salle des fêtes
1er mai	Bol d'or féminin organisé par le pétanque-club de Tramoyes	Salle des fêtes et terrain de boules
3 mai 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
10 mai 20 H	Club de lecture Organisé par AGI'T	Petite salle de la salle des fêtes
11 mai 10 H	Session informatique par AGI'T	Salle des fêtes - salle n°1
11 mai 14H	Daniel LORENZO chante pour CAP'HANDICAP	Salle des fêtes
17 mai 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
19 mai 12H	Repas dansant des familles de Tramoyes	Salle des fêtes
24 mai 20 H 30	Théâtre présenté par la troupe « Tramoyes en scène » de « Sport et Culture »	Salle des fêtes
25 mai toute la matinée	Vente des brioches du Sou des écoles	Dans tout le village
25 mai 15 H et 21 H	Théâtre présenté par la troupe « Tramoyes en scène » de « Sport et Culture »	Salle des fêtes
31 mai 20 H	Soirée Jeux de plateau Organisé par AGI'T	Aux Passerelles de la Dombes
7 juin 20 H	Club de lecture Organisé par AGI'T	Petite salle de la salle des fêtes
8 juin 10 H	Session informatique par AGI'T	Salle des fêtes - salle n°1

AUTOUR DE NOUS

Ce que vous proposent les communes environnantes :

Plusieurs spectacles sont programmés tout au long du premier semestre dans les trois principales salles à proximité de Tramoyes : l'Allégo à Miribel, L'Atelier 208 à Saint-André-de-Corcy et Les Augustins à Montluel. Choix riche et diversifié, adapté à des publics de tous âges, il ne reste qu'à consulter les programmes et/ou interroger les organisateurs.

L'Allegro à Miribel	L'Atelier 208 à Saint André de Corcy – message le 3/02/2019	Théâtre des Augustins Montluel
http://allegro.free.fr/	https://www.facebook.com/Atelier208culture/	https://omcmontluel.wixsite.com/2018-2019
Renseignements auprès de l'Office Culturel de Miribel	Renseignements auprès de	Renseignements auprès de l'Office du tourisme de la 3CM
Par mail : allegro@free.fr	Par mail : prog.atelier208@hotmail.com	Par mail : omcmontluel@free.fr
Téléphone : 04 78 55 80 20	Téléphone : 04.72.26.10.30	Téléphone : 09 75 28 27 72
		

Journée Internationale des Droits des Femmes 2019 – Côtière

Une fois n'est pas coutume, la Journée Internationale des Droits des Femmes sur la Côtière suivra la date officielle du 8 mars. Depuis plusieurs années, un collectif de partenaires vous propose une journée conviviale autour des droits et de l'évolution des femmes de notre société.

Le jeudi 7 mars, à partir de 14 heures, la projection d'un film aura lieu à l'ULM cinéma autour des femmes, du corps et du bien-être.

Le samedi 9 mars,

- à partir de 12 heures, rendez-vous sur la place Charles-De-Gaulle, à St-Maurice-de-Beynost, pour une marche « égalité femme-homme ». Un stand vous accueillera dans les meilleures conditions : échauffement, boissons chaudes, pour marcher ensemble.
- à partir de 14 heures, le centre socioculturel Artémis (32 rte de Genève) ouvrira ses portes pour vous proposer des ateliers : danse, créations, expos, échanges avec le CIDFF, coin lecture, atelier bien-être, quizz...
- à 17 heures, heure du goûter, la troupe de théâtre d'impro LACSE réalisera une prestation basée sur les discussions de l'après-midi. Un baby-sitting sera organisé sur place pour que vous puissiez profiter des ateliers et que vos petits s'amuse ensemble.

Un joli programme pour une date importante ! Vous êtes attendus nombreuses et nombreux.

Un peu d'histoire : le saviez-vous ? Marie Gouze, dite Olympe de Gouges, née à Montauban le 7 mai 1748 et morte guillotinée à Paris le 3 novembre 1793, est une femme de lettres française, devenue femme politique. Elle rédigea en 1791 une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, calquée sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, dans laquelle elle affirmait l'égalité des droits civils et politiques des deux sexes, insistant pour qu'on rendit à la femme des droits naturels que la force du préjugé lui avait retirés. Ainsi, elle écrivait : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune ».

Ce n'est que le 19 octobre 2016 qu'un buste d'Olympe de Gouges est installé dans la salle des Quatre-Colonnes du palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale. C'est la première représentation d'une femme politique parmi les œuvres d'art présentées dans l'édifice. Peut-être faudrait-il en envisager d'autres ?

La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne de 1791 a trouvé tout naturellement sa place dans la salle du conseil municipal.

ACTUALITES ET NOUVEAUX ENJEUX DE NOTRE TERRITOIRE

GDN : rendre compte des débats

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour contribuer au Grand Débat National, le vendredi 8 février, de 19 à 21 heures, à la salle des fêtes. Tramoyes avait en effet souhaité contribuer au débat citoyen sur le territoire de la Côtière.

L'animation était assurée par un habitant volontaire : Jacques Pocard que l'on remercie pour son implication et la qualité des échanges, libres et respectueux de la diversité des points de vue.

Un compte-rendu a été rédigé, à partir de l'ensemble des échanges de la soirée, il sera mis en ligne sur le site de la commune. Voici quelques thèmes abordés :

- Transition écologique :

Les habitants ont évoqué des sujets tels que le glyphosate (exemple produit : RoundUp), la biodiversité et les transports. Le covoiturage a fait l'objet de plusieurs suggestions : avoir un outil plus accessible pour développer le covoiturage, mettre en place un transport pour se rendre à la gare.

- Fiscalité :

Beaucoup de sujets ont été abordés : le niveau de l'impôt, une fiscalité équitable, le pouvoir d'achat, les règles de cumul entre les revenus.

- Citoyenneté :

Les habitants constatent l'abstention et proposent des solutions pour améliorer le taux de participation (en prenant exemple sur ce qui se fait dans d'autres pays voisins).

- Organisation de l'Etat :

Les échanges montrent que l'organisation actuelle de l'Etat semble éloignée des habitants, il faut « faire redescendre au niveau des citoyens les décisions locales », « développer les référendums (ex : impôt à la source) mais respecter le résultat », « avoir un retour sur le devenir, l'utilisation des impôts dans un souci de transparence/évaluation », « réduire le nombre de députés/sénateurs ». Le statut de l'élu a donné lieu à de nombreuses propositions : « avoir une égalité de traitement entre élus et simple citoyen », « âge limite pour les hommes politiques, nombre de mandats à limiter à 2 mandats ». Les habitants ont également établi une liste des services publics pour lesquels ils sont prêts à payer des impôts (l'enseignement de l'éducation nationale, la santé de proximité / mutualisation, la justice, la sécurité, la culture, l'entretien des routes / la voirie).

En conclusion, il a été demandé aux participants de synthétiser les deux heures de débat. Cinq mots ou expressions se sont dégagés spontanément et à l'unanimité :

TRANSPARENCE + SIMPLIFICATION + JUSTICE SOCIALE + EQUITE FISCALE + LOCAL/DECENTRALISATION

Tous citoyens volontaires qui souhaiteraient animer un nouveau débat sur la commune de Tramoyes sur une des thématiques sont les bienvenus. La Municipalité leur mettra à disposition les salles municipales et la logistique. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie et merci à tous les participants.

